

PAROLE D'APPRENTIE



Solenn SOUBIEUX

Diplômée du Master droit social
et gestion des ressources humaines 2019-2020.

« J'ai appris énormément.

L'apprentissage, ça donne

confiance pour la suite ! »

Quel est ton parcours universitaire ?

J'ai démarré à l'Université d'Orléans en licence de droit avec l'idée d'être un jour Procureur de la République. J'ai donc opté pour le Master 1 carrières juridiques et sciences criminelles à l'Université de Paris 2 Panthéon – Assas après une longue hésitation avec le Master droit social et gestion des ressources humaines. Mon M1 en poche je suis revenue sur ma décision et me suis réorientée car c'est finalement le droit du travail qui a retenu toute mon attention. Je suis revenue à l'Université d'Orléans, en M1 droit social et gestion des ressources humaines puis j'ai opté pour l'apprentissage en M2.

Pourquoi le droit social ?

J'ai toujours su que je voulais faire du droit. L'intérêt pour le droit social, celui qui m'a vraiment captivé est venu après. C'est un droit pratique qui revient souvent dans notre quotidien. Ce qui me plaît beaucoup, c'est répondre à des cas concrets.

Tu as été apprentie lors de ton master 2. Peux-tu nous en parler ?

J'ai été apprentie dans l'entreprise qui m'emploie aujourd'hui, Inteva France. Mes missions en tant qu'apprentie en Master 2 étaient essentiellement tournées sur le droit social. J'étais 75 % du temps juriste en droit social pour le niveau France et 25% RH pour l'établissement de Sully-sur-Loire.

Pourquoi avoir choisi l'apprentissage ?

J'ai choisi l'alternance car après 5 ans en droit, j'avais envie d'avoir une expérience professionnelle concrète dans mon domaine de prédilection, de me professionnaliser. Cette expérience importante et concrète me permet aujourd'hui d'entrer dans la vie active plus sereinement. C'est incroyable tous les sujets que j'ai pu voir chez Inteva, j'ai vu des volets importants, des cas concrets et complexes de la vie d'une entreprise tel

qu'un plan de sauvegarde de l'emploi. J'ai appris énormément. L'apprentissage, ça donne confiance pour la suite ! L'apprentissage c'est aussi la pratique, on est vraiment là sur le terrain. Les décisions prises ont un réel impact. J'ai vu la différence concrète entre la copie universitaire, sa note, et le terrain, le partage véritable de l'expertise ! C'est enrichissant.

Comment as-tu trouvé ton entreprise ?

Dès ma recherche de stage en M1, j'ai cherché l'entreprise qui pourrait m'accueillir également en M2 en alternance par la suite. Inteva m'offrait cette opportunité. J'ai émis plusieurs candidatures en ciblant certaines entreprises qui ont accueilli les anciens étudiants de la promotion et en répondant aux offres envoyées par le CFA des Universités. Inteva était ma première candidature et ma première réponse positive.

Aujourd'hui, tu es chez Inteva France en CDI. Peux-tu nous en dire plus à ce sujet ?

Aujourd'hui je partage équitablement mon temps en tant que juriste en droit social pour la France et en tant que chargée des ressources humaines pour le personnel du bureau d'études du centre techniques de Sully-Sur-Loire.

Cette situation fait appel à la double compétence de mon master, elle me convient complètement, et me permet d'avoir le choix à l'avenir.

Grâce à l'alternance j'ai eu l'occasion de faire mes preuves et d'acquérir la confiance de ma tutrice.

As-tu une mission préférée ?

Ce que je préfère ce sont les relations collectives avec les partenaires sociaux : les élus au CSE ou les délégués syndicaux. J'aime le dialogue social, la rédaction d'accords, créer son propre droit social à l'intérieur même de son entreprise.

Pour moi les relations sociales, c'est vraiment le juste milieu entre le droit social et les ressources humaines. On applique du juridique mais les relations sociales passent par les RH et la discussion avec nos partenaires sociaux.

Que dirais-tu à un étudiant qui hésite à se lancer dans l'apprentissage ?

Je peux comprendre que l'apprentissage puisse faire peur mais il faut se lancer en gardant en mémoire qu'on est là pour apprendre. C'est normal de ne pas savoir ou de se tromper, même encore aujourd'hui en tant que juriste junior, j'apprends tous les jours.

Comment vois-tu la suite de ton parcours professionnel ?

Je me sens épanouie chez Inteva, j'ai assisté à de nombreux changements et j'ai encore de nouveaux défis qui m'attendent et plein de choses à apprendre.